

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 9 JUILLET 2020

### DELIBERATION N° 2020-07-085-DR/FIN

Nomenclature : 7.1.2

#### OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - LOTISSEMENT BERTIN

**Votants : 32**

M. le Maire ne prenant pas part au vote

**Abstention : 1**

(Mme Dacharry)

**Votes exprimés: 31**

**Pour: 31**

**Contre : 0**

Fait à Tarnos,  
le 10 juillet 2020  
Pour extrait certifié  
conforme



*Certifié exécutoire compte tenu du dépôt au titre du contrôle de légalité et de l'affichage en Mairie le : 13/07/2020*

L'an deux mille vingt, le neuf juillet, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

#### PRÉSENTS

M. LESPAGE, M. PERRET, M. DOMET, Mme DUFAU, M. MABILLET, M. DUBERT, Mme MOUNIER, M. GONZALES, Mme SAINT-AUBIN, Mme DARRAMBIDE, M. SAUBIETTE, Mme ORDUNA, M. GARANS, Mme BAULON, M. LECERF, Mme CORRIHONS, M. FLEURENTDIDIER, Mme PICAT, M. MIREMONT, Mme BIRLES, Mme PERIMONY-BENASSY, M. CENDRES, Mme LE GALL, M. COUTIER, Mme LALANNE, M. ROBLES, Mme CASSAING, M. LAPEBIE, Mme DACHARRY

#### ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme NOGARO	procuration à	M. PERRET
Mme DUPRE	procuration à	Mme DUFAU
M. DECKE	procuration à	M. DUBERT
M. HERVELIN	procuration à	M. LECERF

#### SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. MABILLET

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

28 aux points n° 2020-07-081-DR/FIN, n° 2020-07-083-DR/FIN, n° 2020-07-085-DR/FIN et n° 2020-07-087-DR/FIN

Nombre de pouvoirs: 4

Nombre de votants : 33

32 aux points n° 2020-07-081-DR/FIN, n° 2020-07-083-DR/FIN, n° 2020-07-085-DR/FIN et n° 2020-07-087-DR/FIN

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L2121-14, L2121-21 et L2121-29

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,



Vu la délibération en date du 09 juillet 2020 désignant M. Alain PERRET, premier Adjoint, pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Après s'être fait présenter le budget annexe du lotissement Bertin de l'exercice 2019, les décisions modificatives qui s'y rattachent et le compte administratif dressé par l'ordonnateur,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le comptable,

### DELIBERE

**PROPOSE** de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires:

	Résultat 2018	Part affecté à l'investissement	Mandats 2019	Titres 2019	Résultat 2019
Investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	-	474 470,00	474 470,00	0,00
<b>Totaux</b>	0,00	-	474 470,00	474 470,00	0,00

**APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

**DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2019 définitivement closes et les crédits annulés.

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérecours citoyens » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)